

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR**

NOMBRE DE MEMBRES

Présents au Conseil Municipal : 9

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION

04 septembre 2026

2026 – 062 : Assainissement collectif dans l’extension du lotissement
Choix de l’entreprise

l'an deux mille vingt six

le quinze septembre

à dix- neuf heures,

Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.

Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS

Absents excusés: Catherine LAMIDON a donné pouvoir à Loeiza BEAUVIR, Anne Isabelle LE BORGNE

Secrétaire de séance : Pierre Louis LESEUL

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la réflexion de l’extension du lotissement par la création de 3 nouveaux lots, nous avons échangé sur la possibilité de raccorder ces lots au réseau d’assainissement collectif. Sur la base du cahier des charges réalisé par le SIECE, l’entreprise LE PAGE a chiffré ces travaux à 21.417,60 € HT soit 25.701,12 € TTC.

Une avance sur ces travaux évaluée à 10 500,00 € TTC par Monts d’Arrée Communauté pourrait être faite sur la base des branchements qu’elle refacturera aux futurs habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir l’entreprise LE PAGE pour réaliser l’extension du réseau des eaux usées du lotissement Parkeier ar Roz pour un montant de 21.417,60 € HT soit 25.701,12 € TTC.
- Charge le Maire de notifier le marché à l’entreprise.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Pierre Louis LESEUL